

Analyse des eaux de puits : Nouvelle période promotionnelle

Le Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée, service du Conseil Départemental, propose **une nouvelle période promotionnelle pour l'analyse des eaux de puits**.



Déceler une contamination microbiologique ou chimique (ex : nitrates, manganèse) lorsque l'eau est utilisée pour la boisson ou la préparation des aliments, s'assurer que l'eau soit adaptée aux plus fragiles (enfants, femmes enceintes, malades), connaître les risques de corrosion ou d'entartrage des appareils électroménagers, autant de raisons pour analyser l'eau de son puits, alors n'attendez plus :

Entre le 7 septembre et le 7 octobre 2026,
L'ANALYSE COMPLETE SERA FACTUREE
70.33 € TTC au lieu de 94.86 € TTC
(Frais de dossier inclus)

Vous pouvez apporter vos flacons soit :

- Au laboratoire à La Roche-sur-Yon (avant 15h30 le vendredi),
- Mais également dans un point de collecte le plus proche de chez vous dont la permanence sera assurée par un agent du laboratoire :

POINTS DE COLLECTE	DATES	HEURES
Mairie de Montaigu Vendée	07 septembre 2026	11H30 à 13H00
Communauté de communes du Pays des Herbiers	21 septembre 2026	11H30 à 13H00
Communauté de communes du Pays de Fontenay Vendée	28 septembre 2026	11H30 à 13H00
Mairie de Challans	05 octobre 2026	11H30 à 13H00

Des kits de prélèvements sont à votre disposition dans les collectivités citées ci-dessus, ainsi qu'au laboratoire.

ATTENTION, le dépôt doit être effectué le jour du prélèvement

Renseignements : 02 28 85 79 79 ou labo@vendee.fr